

## GRAND CONSEIL

# Plébiscite pour les parcs éoliens

Texte : J.-Cl. Piguet

**Le Grand Conseil vaudois a consacré les deux tiers de sa séance de mardi dernier au débat récurrent au sujet des projets de parcs éoliens dans le Jura vaudois. Après des échanges d'arguments eux aussi récurrents, il a rejeté à une forte majorité la détermination proposée par le député Yvan Pahud de bloquer les projets éoliens vaudois, ainsi que la pétition contre le projet éolien de Chasseron-Creux-du-Van.**

En février 2018, le député Yvan Pahud dépose une interpellation qui demande au Conseil d'Etat de supprimer les parcs éoliens de son plan directeur. Le Conseil d'Etat y répond en réfutant tous ses arguments, puis la commission du Grand Conseil examine la question et tranche par six voix contre trois contre cette demande. Reste au Grand Conseil à trancher.

Mardi dernier, Yvan Pahud développe ses arguments, agrémentés de photos, et propose une détermination

dans laquelle il demande au Grand Conseil de décréter un moratoire sur l'installation de parcs éoliens.

Le débat s'engage, sous la présidence de Rémy Jaquier, et tous les chefs de groupes s'expriment à leur tour. Au nom du groupe socialiste le député Hugues Gander rappelle qu'il était à la Municipalité de Sainte-Croix en 1996 lorsque celle-ci a engagé le projet de parc éolien du Mont-des-Cerfs - La Gittaz – soit il y a 23 ans... Il rappelle que l'éolien et le photovoltaïque doivent être considérés comme complémentaires dans la perspective de sortir du nucléaire, que les mesures de précaution ont été prises et seront suivies, que les effets sur la santé divisent les experts et qu'un moratoire n'apportera rien de plus. Parmi les autres groupes politiques, les radicaux-libéraux, les verts, les verts-libéraux et les centristes se prononcent contre l'interpellation. Seuls les UDC (dans leur majorité) et l'extrême-gauche se prononcent pour un moratoire.

Le débat est vif et les intervenants nombreux, cependant la majorité

d'entre eux se déclarent opposés à un moratoire. De multiples raisons, dont la cohérence avec les décisions prises précédemment en faveur des énergies renouvelables, sont invoquées, des chiffres amusants sont avancés (voir encadré). Personne ne nie les inconvénients liés à toute technologie productrice d'énergie, mais l'avis majoritaire est clair. Au vote, la détermination d'Yvan Pahud demandant un moratoire est rejetée par 103 voix contre 14 et 12 absentions.

La pétition « Sauvez Chasseron - Creux-du-Van » soutenue par plusieurs associations et de nombreux citoyens va subir le même sort. Elle demande de préserver le paysage de cette région de toute implantation

éolienne et d'adapter la législation en conséquence. Placée au point suivant de l'ordre du jour, elle est l'objet des mêmes prises de position, sans qu'aucun argument nouveau n'intervienne. La commission des pétitions du Grand Conseil recommande son rejet. Yvan Pahud, argumentant cette fois-ci pour l'essentiel sur l'atteinte à un paysage unanimement apprécié, ne peut endiguer le mouvement. Au vote à mains levées la pétition est classée à «une évidente majorité avec quelques avis contraires et absentions».

Ainsi, sur le plan politique, le débat sur les parcs éoliens confirme les décisions précédentes et n'apporte rien de nouveau.

## Du bon usage des chiffres

Lors du débat sur les parcs éoliens, le député Yvan Pahud a rappelé que les éoliennes installées en Suisse tuaient en moyenne 20 oiseaux par année, soit pour 37 éoliennes un total de 740 oiseaux.

Le député PLR Nicolas Suter lui a répondu que, selon une statistique récente, les chats tuaient en moyenne 5 oiseaux par année, soit pour un million de chats un total de 5'000'000 d'oiseaux.

Conclusion : faut-il renoncer aux éoliennes ou euthanasier tous les chats vivant en Suisse ?

## ATHLÉTISME

### Week-end de concours

Texte : J. Hertig  
Photos : M. Baumer

**Le vendredi 24 et le dimanche 26 mai dernier avaient lieu deux concours d'athlétisme.**

Le vendredi, c'est la soirée sportive d'Orbe qui accueillait les athlètes de la FSG Le Château venue à 19 athlètes et de la FSG La Sagne 33 athlètes. Lors de cette soirée, on notera un podium troisième place, deux podiums pour une deuxième place et deux podiums pour la première marche du côté des Cabis.

Dimanche, c'est à Essertine-sur-Yverdon que les gymnastes de La



**Line Philipona au saut en longueur pour un résultat de 1m67.**

Sagne se sont rendus, bénéfiques, puisque c'est avec un temps estimé que les Cabis ont remporté six podiums lors de ce concours.



**La section de La FSG La Château lors de la soirée sportive à Orbe.**